

Le C. Municipal vote un credit de deux mille francs à l'auxiliaire du secretaire de Mairie pour la numeration des heures supplementaires necessaires par le service d'alimentation de la commune, pendant l'annee mil neuf cent quarante et un

Le C. Municipal, vote un credit de 150^{fr} pour achat d'un portrait du Marechal Petain :

Le C. Municipal. ouvre un credit de 900 fr. destine au secretaire de Mairie pour l'emploi des remboursements des frais d'etablissement des Cartes d'alimentation -